

la discussion sur ce discours ne prend que cinq pages du compte rendu. La question a été soulevée par deux membres de mon groupe et leurs observations remplissent une page du hansom. A la lumière de ces faits il me semble que le premier ministre exagère un peu.

Je dirai un mot maintenant de la question de la collaboration. Je suis l'un de ceux qui ont collaboré à la préparation d'un plan avec le premier ministre, et jusqu'à présent notre groupe a coopéré avec le Gouvernement comme aucun autre groupe ne l'a fait. Il ne me semble pas juste que le premier ministre critique le fait d'avoir soulevé cette question, car pour nous elle est d'intérêt vital.

Il y a beaucoup de verbiage à la Chambre sur ce qui a trait surtout à la poursuite de la guerre. Ce serait peut-être une excellente chose d'instituer un comité de cette Chambre qui se réunirait afin de décider quelles sont les questions qui sont essentielles à la poursuite de la guerre. Tous ceux qui prennent la parole semblent croire que les observations des autres ne se rapportent aucunement à la guerre, mais que les leurs sont d'une grande importance à ce point de vue. Il serait bon, je crois, de dresser une liste des sujets que nous considérons essentiels à la poursuite de la guerre afin que la Chambre et le pays aient des idées bien claires sur cette question.

Au sujet de la question soulevée, si je suis le moins en mesure de juger la signification des choses, je dirai que le discours prononcé l'autre jour par M. Sandwell préconisait la poursuite d'un objet qui est diamétralement opposé au but pour lequel les Nations Unies font la guerre. S'il atteint son objectif, tout est perdu; la guerre aura été livrée en vain. S'il y a quelque chose de nature à amortir l'enthousiasme du peuple à l'égard de la conduite de la guerre, c'est bien la discussion de problèmes comme celui-ci,—celle d'organismes supranationaux—qu'il n'y a pas lieu de débattre tant que durera le conflit; et s'ils ne sont pas débattus par des hommes irresponsables tels que M. Sandwell, ils ne le seront pas en cette enceinte.

Le très hon. MACKENZIE KING Je ne veux pas laisser passer inaperçues les paroles de l'honorable député de York-Sunbury (M. Hanson) qui prétend que je n'ai rien dit en cette enceinte depuis le début de la session touchant l'allure des hostilités. Si l'honorable député veut bien se reporter au discours que j'ai prononcé lors du débat sur l'Adresse, il se rendra compte que j'ai consacré beaucoup de temps à exposer la situation telle qu'elle existait alors, notamment en ce qui concerne les entretiens de Casablanca et autres questions analogues. Il constatera aussi que j'ai parlé en d'autres occasions. Il est vrai que

je n'ai pas donné à mes observations le ton de déclarations spéciales, mais de temps à autre et à l'occasion, j'ai tâché de renseigner complètement les honorables députés sur les aspects des hostilités que je croyais devoir leur signaler. J'ai cependant tenu compte de ce que les honorables députés pouvaient, à mon avis, recueillir par eux-mêmes au cours de leurs lectures, et je n'ai pas voulu embrasser trop de questions qui ne serviraient aucune fin immédiate.

M. GRAYDON Quant au désir que j'ai exprimé, je tiens à dire au premier ministre que je ne demande rien d'autre que le rétablissement d'une coutume qu'il a lui-même accréditée au cours des sessions précédentes.

M. J. W. NOSEWORTHY (York-Sud): A la suite des observations du chef de l'opposition, j'aimerais demander au ministre des Services navals s'il veut bien songer à l'opportunité de faire à la Chambre, et dans le plus bref délai possible, une déclaration touchant l'étendue du péril sous-marin et un exposé des mesures que l'on prend pour y parer. Je voudrais aussi à ce propos lui signaler le violent article qui a paru à ce sujet dans l'*Ottawa Citizen* d'aujourd'hui.

L'hon. ANGUS L. MACDONALD (ministre de la Défense nationale pour les Services navals) Je n'ai pas vu cet éditorial du *Citizen* mais je m'empresserai de le parcourir bientôt. Pour ce qui est de l'autre partie de la question, je crois devoir régler ma conduite conformément à l'entente conclue entre le ministre de la Défense nationale (M. Ralston), au nom des trois ministres de la Défense, et le leader du groupe de mon honorable ami, le leader de l'opposition officielle et celui du groupe créditiste. Si je me souviens bien, les ministres de la Défense devaient, en vertu de cette entente, s'abstenir de traiter de questions de guerre avant que le débat porte sur le bill des crédits de guerre et qu'on aborde la partie pertinente de ce bill, relativement aux ministères respectifs. Le ministre de la Défense nationale, le ministre de la Défense nationale pour l'Air (M. Power) et moi-même sommes prêts, je crois, à faire n'importe quand des déclarations ou à passer à la discussion de la mesure en cause, dès que la Chambre le voudra.

#### HÔPITAUX MILITAIRES

DEMANDE DE REMETTRE À L'ÉTUDE LA DÉCISION  
PRISE AU SUJET DES MOYENS D'HOSPITALISATION  
DES MILITAIRES À WINNIPEG

A l'appel de l'ordre du jour.

M. S. H. KNOWLES (Winnipeg-Centre-Nord): J'ai une question à poser au ministre des Pensions et de la Santé nationale au sujet